

**INFORMATION IMPORTANTE**  
**A l'attention des pharmaciens hospitaliers/pharmaciens de centre  
d'hémodialyse et néphrologues hospitaliers**



• **Dermatology**  
beyond the skin

Voisins le Bretonneux, le 10 septembre 2019

**Objet : Tension d'approvisionnement sur la spécialité  
Un-Alfa<sup>®</sup> 2 microgrammes/1ml, solution injectable IV en ampoule**

**LEO Pharma**  
2 rue René Caudron  
78960 Voisins-le-Bretonneux  
France

Madame, Monsieur, Chère consœur, Cher confrère,

Main +33(1)30144000  
Fax +33(1)34604790

Nous tenons à vous informer de la tension d'approvisionnement pour la spécialité suivante :

[www.leo-pharma.com](http://www.leo-pharma.com)

Dénomination	Substance active	Conditionnement	CIP 13	Circuit de distribution
<b>Un-Alfa<sup>®</sup> 2 microgrammes/1 ml, solution injectable IV en ampoule</b>	Alfacalcidol	Boîte de 10	34009 557 298 8 4	Hospitalier

**Compte tenu des difficultés d'approvisionnements rencontrés, nous attirons votre attention sur le fait qu'un contingentement est mis en place dès à présent à raison de 3 boîtes par établissement et par mois.**

**Nous tenons à vous informer que la spécialité Un-Alfa<sup>®</sup> 1 microgramme/0,5 ml, solution injectable IV en ampoule reste disponible.**

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre cette information à toute personne susceptible d'utiliser cette (ces) spécialité(s) dans votre établissement.

En cas de question ou si vous souhaitez obtenir plus d'information, nous vous invitons à contacter :

- Notre service d'Information médicale : 01 30 14 40 00
- Notre service des marchés hospitaliers pour toute question sur le contingentement :
  - o Tel : 01.30.14.40.36 ou 40.73
  - o Adresse mail : [service.marches@leo-pharma.com](mailto:service.marches@leo-pharma.com)
- Notre service client Alloga (commande, facturation, livraison) :
  - o Tel : 03 22 66 44 34
  - o Fax : 03 22 66 44 35

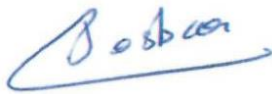
Par ailleurs, nous vous rappelons que vous devez déclarer tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur [www.signalement-sante.gouv.fr](http://www.signalement-sante.gouv.fr).

Nous vous incitons également à signaler toute erreur médicamenteuse n'ayant pas entraîné d'effet indésirable ou tout risque d'erreur, auprès du Guichet Erreurs Médicamenteuses de l'ANSM ([erreur.medicamenteuse@ansm.sante.fr](mailto:erreur.medicamenteuse@ansm.sante.fr)).

Pour plus d'informations sur les médicaments, consultez [ansm.sante.fr](http://ansm.sante.fr) ou [base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr](http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr).

Conscients des difficultés occasionnées, nous vous remercions de votre coopération et nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chère consœur, Cher confrère, l'expression de nos salutations distinguées.



Céline Dosbaa  
Pharmacien Responsable



● Dermatology  
beyond the skin